



Swisscom valorise le prépaiement: Internet plus rapide et tarif à la minute en baisse pour les appels téléphoniques

A partir du 26 janvier prochain, les clients Prepaid de Swisscom bénéficieront d'un débit plus élevé sur leurs smartphones, leurs tablettes et les Hotspots mobiles. En outre, pour tous ceux qui paient leur connexion Internet à la journée, le volume de données mensuel sera doublé. La téléphonie devient plus transparente, grâce à un tarif à la minute avantageux. La sécurité des dépenses est comprise puisque seules les trois premières minutes de chaque appel seront facturées.

Aujourd'hui, l'utilisation des offres prépayées n'est plus ce qu'elle était il y a quelques années encore. Il ne s'agit plus tant d'acquérir une carte à prépaiement pour téléphoner ou envoyer un SMS occasionnellement, voire simplement pour être joignable. L'utilisateur typique veut aussi accéder plusieurs fois par jour à Internet sur son portable ou sa tablette. Swisscom adapte donc son offre prépayée à cette réalité et augmente la vitesse de navigation. A partir du 26 janvier, les grands consommateurs qui achètent des paquets de données de 200 Mo, 600 Mo ou 1,2 Go iront environ 30% plus vite, à la vitesse maximale de 10 Mbit/s, pour le même prix. Et pour ceux qui se contentent du tarif standard de CHF 2 par jour, la vitesse va même doubler (2 Mbit/s max.) et le volume de données mensuel sera augmenté.

Maîtrise totale des coûts grâce au tarif à la minute

Les clients du prépaiement souhaitent un tarif simple et la sécurité quant à leurs frais. Les appels seront donc désormais facturés à la minute selon un tarif avantageux et transparent. A 29 centimes par minute, le nouveau tarif est tout à fait intéressant en comparaison suisse. La facturation, limitée aux trois premières minutes de chaque appel (durée maximale de 2 heures par appel), permet de garder le contrôle de ses dépenses. Le [Cockpit Swisscom](#) sert à consulter rapidement et facilement son crédit, à le recharger et à commander le paquet de données désiré.

[Toutes les nouveautés sont résumées ici \(PDF, 55 KB\)](#)

Berne, le 12 janvier 2016